

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS
MOUVEMENTS DE TERRAIN**

COMMUNE DE GASQUES



**CARTE DE L'ALÉA
GLISSEMENTS DE TERRAIN**

Échelles : 1 / 10000 et 1 / 5000

Approuvé par arrêté préfectoral N°82-2023-08-07-00004 du 07 août 2023

Exécuté le 19 septembre 2023

GINGER CEBTP – Pôle Géomatique
Agence de Montpellier – Parc d'activité Clément Ader – 12 Rue des Frères Lumière – 34 830 JACOU
Tél. : +33 (0) 4 67 87 91 15 – E-mail : cebtp.montpellier@groupe-cebtp.com

Aléa - Glissements de terrain		Hydrographie		Limite communale	
Fort			Cours d'eau permanent		Limite communale
Moyen			Cours d'eau temporaire		Courbe de niveau (équidistance : 10 m)
Faible			Surface en eau		

